



Direction de la jeunesse
de l'éducation populaire et de la vie associative
Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR L'ASSOCIATION ZUP DE CO

DOSSIER : AP1_n° 98

Intitulé du projet : « Tutorat Zup de Co « Gommons les inégalités ! »

Porteur du projet : Association Zup de Co

Evaluateur du projet : Association Prisme

Région(s) d'expérimentation : Ile-de-France, Ile-et-Vilaine, Indre-et-Loire

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 1^{er} septembre 2009

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

L'objectif de cette expérimentation est de prévenir le décrochage scolaire au collège qui se manifeste à la fois par des mauvais résultats scolaires au Brevet et/ou par une orientation « subie ».

Notre ambition est d'aider l'élève à atteindre des résultats scolaires en adéquation avec ses aspirations, par un travail en amont tout au long du collège sur deux axes :

- Comblent ses lacunes dans les compétences de base et acquérir des méthodes de travail
- Réfléchir en amont à son projet d'orientation, avant les échéances de la classe de troisième

Les collégiens bénéficiaires du programme de tutorat solidaire ZUP de CO sont ciblés selon trois critères (3D) :

- Elèves de milieux Défavorisés (i.e. boursiers)
- Elèves Dynamiques (i.e. ayant fait acte de candidature pour bénéficier du dispositif)
- Elèves en Difficultés scolaires (i.e. ceux qui ont une moyenne inférieure à celle de leur classe en mathématiques et/ou en français mais qui ont plus de 6 en moyenne générale)

Ils sont identifiés par l'équipe pédagogique des collèges partenaires.

17 établissements participent à cette expérimentation sur différents territoires et départements (35, 37, 75, 91, 92, 95).

L'originalité de cette expérimentation est d'être destinée à des élèves « en difficulté mais pas en très grande difficulté ». Des programmes de tutorat en lien avec l'enseignement supérieur existent déjà depuis 2001 pour les élèves les plus méritants. Ils suivent les deux modèles principaux (Sciences Po et ESSEC « Pourquoi pas moi ? »). La problématique des élèves qui décrochent dès l'école primaire est également au cœur des réflexions actuelles, notamment avec la suppression du samedi matin et la mise en place de petits groupes de soutien. Jean-Louis Auduc, dans son livre *Le système éducatif, un état des lieux* indique que dans notre système éducatif il y a un manque de valorisation des élèves moyens. Les statistiques montrent que 50% des élèves en primaire sont en parfaite réussite (plus de 12 de moyenne), 15% sont en grand échec et 35% sont des élèves moyens (entre 8 et 12 de moyenne). Ces 35% sont exclus du système car ni trop mauvais, ni trop bons alors qu'ils ont des besoins et sont pour certains de potentiels décrocheurs. Forts de cette analyse, nous souhaitons cibler des élèves qui sont en fragilité (notamment en français et en mathématiques) et qui risquent à court ou moyen terme d'être en échec mais qui ne sont pas encore dans une situation de décrochage. Pour utiliser des références en notes, ils n'ont pas la moyenne en mathématiques et en français mais ont une moyenne générale qui peut approcher 10.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

Concrètement, il s'agit de l'accompagnement d'un collégien au sein de son établissement scolaire sur 50 heures tout au long de l'année scolaire avec vingt séances de tutorat individuel sur l'année (2 heures / semaine) et l'organisation de demi-journées de découverte (établissement supérieur de l'étudiant, entreprise, établissement culturel, ...).

L'accompagnement personnalisé est donné par des étudiants volontaires, hors temps scolaire. Nous nous appuyons sur un fonctionnement en binôme : chaque étudiant suit le même élève de façon hebdomadaire tout au long de l'année.

Le dispositif se fonde avant tout sur une approche interpersonnelle. Alors que les politiques publiques éducatives se fondent sur une logique collective (« groupe classe » pendant le temps scolaire, groupes en effectif réduit hors temps scolaire notamment pendant l'accompagnement éducatif), nous proposons une approche complémentaire fondée sur un lien dual, privilégié et de complicité. Il s'agit de donner l'occasion d'une rencontre avec un jeune adulte qui ne dispose ni de l'autorité parentale, ni de l'autorité professorale, mais est néanmoins présent pour accompagner l'élève et en mesure parfois de désamorcer des conflits.

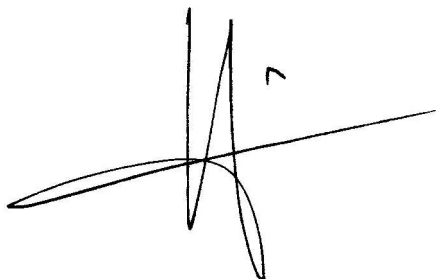
Les acteurs du dispositif sont essentiellement des étudiants tuteurs volontaires et bénévoles qui bénéficient d'un encadrement professionnel donné par l'association. C'est un message fort pour les collégiens. Cela implique une dimension d'exemplarité (« un jeune qui parle à un autre jeune ») et d'humanité (« il ou elle n'est pas là pour gagner sa vie mais pour moi »). Ces étudiants sont très strictement encadrés. Ils signent un contrat d'engagement en début d'année. Ils s'engagent à rédiger un compte-rendu en ligne après chaque séance sur le site internet de l'association Zup de Co (un identifiant et un mot de passe leur est attribué en début d'année). Ce système assure une traçabilité et une transparence des élèves suivis, du nombre de séances réalisées... Les étudiants donnent de leur temps et nous travaillons à ce que ce don soit valorisé, qu'il engendre un « contre-don » (cf. M. Mauss, *Essai sur le don*, 1924). Il nous paraît intéressant que notre société puisse proposer aux jeunes des modalités d'échange qui ne soient pas marchandes et qui soient pourtant en dehors du cadre amical ou familial. Notre proposition est que le contre-don se concrétise par un processus de formation qui s'appuie sur le don. Puisque plus de 3/4 des étudiants ayant fait Zup de Co considèrent que c'est une expérience formatrice (source : questionnaires d'évaluation Zup de Co, juin 2009), nous proposons d'organiser ce dispositif comme tel du point de vue des établissements supérieurs, en le valorisant, en l'intégrant dans les curriculums et en le reliant à des compétences clés visées dans le cadre du cursus académique. Nous avons déjà avancé concernant cet objectif puisque 80% de nos étudiants valident un élément de leur cursus à travers Zup de Co. Le prochain objectif est d'appliquer le modèle du Service-Learning qui existe depuis 30 ans aux Etats-Unis (cf. <http://www.servicelearning.org/>). Ce genre de démarche vise à faire acquérir des « compétences sociales et civiques » comme le préconise la Commission européenne, dans Les lignes directrices pour l'emploi (2005-2008)., (Journal officiel L 394 du 30.12.2006.) afin d'acquérir des « Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie ».

L'expérimentation a entamé sa deuxième année, certains élèves étant accompagnés de manière pluriannuelle. Il était prévu d'accompagner 250 élèves la première année, 168 la seconde. Ces objectifs ont été atteints et même dépassés, les collèges partenaires souhaitant augmenter le nombre d'élèves au sein du dispositif. Le recrutement des étudiants tuteurs a également progressé.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Kévin André, responsable de la structure porteuse du projet AP1_n° 98, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.